



LE CENTRE HOSPITALIER DE LANNEMEZAN

RECRUTE

2 INFIRMIER(E)S (H/F)

POSTES PERMANENTS

Centre d'Alcoolologie et Addictologie

« Les Chemins de la Lande »

TEMPS PLEIN - CDI

Adresser votre candidature avec un CV, la copie des diplômes et une lettre de motivation à :

Madame la Directrice des soins
Centre Hospitalier de Lannemezan
644, route de Toulouse
65300 LANNEMEZAN

☎ 05.62.99.54.30 ou 54.31

secretariat.direction.des.soins@ch-lannemezan.fr

Mission générale du poste :

Placé(e) sous la responsabilité du Cadre de service, l'infirmier(e) participe à l'élaboration du Projet de soins, à l'amélioration de leur qualité.

Il (elle) répond aux demandes de soins dans le cadre de son rôle propre et sur prescription médicale.

Dans le cadre d'une prise en charge globale du patient alcoolique et dans le souci affirmé d'une prestation de qualité, l'infirmier(e) formalisera son travail au travers d'outils tels les diagnostics infirmiers et le dossier de soin.

Il (elle) formalise son travail au travers de sa spécificité infirmière et des outils infirmiers, affirmant la nécessité d'une organisation adaptée, centrée sur le patient en engageant une relation et un temps privilégié avec le patient. L'infirmier(e) exerce sa fonction de soignant(e) dans ses dimensions de prévention, éducation, relation, formation.

Il (elle) participe à la formation des personnels ayant en charge des personnes aux conduites addictives.

Il (elle) se doit d'accueillir les stagiaires infirmiers de par sa mission de formation. Il (elle) veillera au suivi des stagiaires, en proposant systématiquement un bilan de mi-stage. Dans le même esprit, il (elle) accueillera les stagiaires personnels médicaux, paramédicaux et sociaux.

Liste des activités :

Elles sont déclinées au travers des fiches de poste découlant des trois tranches horaires du roulement infirmier.

Elles sont susceptibles d'évoluer au cours du temps selon les nécessités ou orientations du service, de l'évaluation du projet de soins.

Lieu d'activité :

L'unité 0772, dite d'Hébergement.

TACHES PRINCIPALES :

L'infirmier(e) travaille dans le cadre affirmé d'une équipe pluridisciplinaire où il (elle) veille au respect de ses différentes composantes, ainsi qu'à l'application engagée au Projet de service.

- ▶ Il (elle) accueille les patients à leur arrivée au Centre ; il (elle) privilégie cet accueil en donnant les informations sur le fonctionnement, les lieux. Il (elle) présente les membres du personnel et les autres résidents. Son accueil se doit d'être exempt de tout jugement, chaleureux et courtois.
- ▶ Il (elle) effectue les soins dans le respect et le confort du patient ;
- ▶ Il (elle) exécute les soins prescrits par le médecin ;
- ▶ Il (elle) participe à la surveillance clinique des patients et aux méthodes de diagnostic, tant sur le plan somatique que psychiatrique ;
- ▶ Dans son abord de la personne dépendante, il (elle) doit tenir compte des différents besoins fondamentaux dans leur dimension bio-psycho-sociale ;
- ▶ Il (elle) repère les comportements, les attitudes, les phénomènes de groupe et les exploite dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire, à des fins thérapeutiques ;
- ▶ Il (elle) intervient dans les situations de crise et aide à les résoudre ;
- ▶ Les informations qu'il (elle) est amené(e) à recueillir, permettant la mise en évidence d'une problématique du patient ou du groupe sont retransmises à l'équipe pluridisciplinaire ;
- ▶ Il (elle) peut mener des entretiens seul ou conjointement ;
- ▶ Il (elle) prend connaissance et tient compte de l'environnement et du milieu familial du patient ;
- ▶ Il (elle) aide à résoudre les problèmes quotidiens. Il (elle) aborde avec le patient, l'entourage, les problèmes d'adaptation qu'il (elle) rencontre et dédramatise certaines situations génératrices d'angoisses ;
- ▶ Il (elle) repère ses affects dans la rencontre avec le patient et s'efforce d'utiliser ces éléments dans une perspective thérapeutique. Il (elle) étudie avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire le type de

relation nouée entre le patient et lui-même (elle-même) afin de comprendre et réajuster si besoin ses comportements ;

- ▶ Il (elle) conseille, informe et soutient le patient et son entourage quant à la poursuite du soin ;
- ▶ A partir de ses responsabilités propres et dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire, il (elle) participe à l'élaboration du soin individualisé ;
- ▶ Il (elle) aide à la mise en place des protocoles de prise en charge concernant les conduites addictives, des patients hospitalisés ;
- ▶ Travail en collaboration et en relais :

- avec les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire.

- avec les différents services hospitaliers des Hôpitaux de Lannemezan.

- avec les collaborateurs de réseaux extrahospitaliers, les médecins généralistes, les services de soins de suite et de réadaptation, le dispositif social, les structures sociales et d'hébergement, les centres de soins et d'accueil pour conduites addictives, les associations d'anciens buveurs...

- ▶ Il (elle) lui est demandé de s'intéresser et participer de manière professionnelle aux autres unités du Service et au réseau de soin addictologique

NIVEAU DE RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE :

S'opèrent dans le cadre du décret de compétences.

EXIGENCES DU POSTE :

- Posséder le DE, et avoir suivi la Formation AREAT, où s'engager à le faire ;
- Posséder un bon équilibre physique et psychologique ;
- Cet emploi requiert, de la part du détenteur de ce poste, un respect accru de l'éthique professionnelle (décret N° 2004 - 802 du 29 juillet 2004 LIVRE III Titre Ier relatif à l'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière).
- Posséder des qualités d'écoute, de relation, de communication, de négociation, des capacités de travail en équipe, des aptitudes pédagogiques : éducation et information ;
- L'infirmier(e) communique indispensablement ses observations à l'équipe pluridisciplinaire ;
- Dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire, s'engager activement à la théorisation de notre pratique.
- S'engager activement dans un travail en d'équipe, essentiel à l'efficacité du soin, au bon fonctionnement de la structure, à l'implication efficiente au réseau ;
- Être capable de connaître, d'actualiser, de développer ses connaissances de façon générale et en tant que de besoin, de se tenir au courant des questions administratives et des divers protocoles, notamment en fonction de son rôle au sein de l'équipe du Centre d'alcoologie ;
- Être volontaire pour travailler au service d'Alcoologie et addictologie ;

RELATIONNELLES :

- Être exempt de tout jugement moral ;
- Avoir des capacités relationnelles ;
- Faire preuve de tolérance, d'ouverture d'esprit et de curiosité dans le respect de la personne ainsi que dans le respect absolu du secret professionnel ;

- Être à l'écoute et entendre les demandes patentes et latentes du patient, percevoir les besoins dans la globalité de la personne alcoolique ;
- Veiller au respect du cadre de soin établi en maintenant une distance relationnelle adaptée ;

GENERALES :

L'infirmier(e) connaît :

- Le discours commun sur l'alcool et son effet pervers ;
- Connaître les autres produits psychotropes communs : cannabis, tabac...
- Les mécanismes de la dépendance ;
- Les effets du produit nocif au niveau physique, psychique, social, pour l'être humain ;

VI - EVOLUTION DU POSTE :

Des avenants peuvent être apportés à la fiche de fonction, corrélativement aux évaluations du Projet de Soins.

VII - PROFIL REQUIS :

Connaissances :

- Posséder le DE ou le DISP

Compétences professionnelles :

- Avoir une approche des soins infirmiers psychiatriques en santé mentale ;
- Avoir suivi la Formation AREAT ou s'engager à le faire ; être formé ou se former à la relation d'aide

Qualités relationnelles :

- Posséder des qualités d'écoute, de relation, de communication, de négociation, des capacités de travail en équipe, des aptitudes pédagogiques : éducation et information.

VIII - NIVEAUX REQUIS :

- Formation initiale : DE ou DISP
- Formation souhaitée : Formation aux trois niveaux des conduites addictives par l'AREAT